

## Ce que nous avons entendu

*« Nous avons déjà été des pionniers et nous pourrions le refaire. »*

- Parmi les participants, on trouvait des gestionnaires et des intendants des pêches des Premières Nations participant au Programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones, ainsi que ceux qui y ont peut-être déjà participé dans le passé.
  - Le territoire du Yukon a conclu des traités modernes, qui sont des ententes sur les revendications territoriales globales. Ces ententes décrivent les droits des gouvernements des Premières Nations à la terre, à l'autonomie gouvernementale, au développement économique, aux ressources, et plus encore. Les Premières Nations qui ont signé des ententes sur des revendications territoriales ne sont pas admissibles à la Stratégie relative aux pêches autochtones ni à son volet des gardes-pêche. Toutefois, certaines de ces Premières Nations ont déjà participé au Programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones dans le passé. De plus, de nombreuses Nations ont manifesté leur intérêt pour le Programme des gardes-pêche et d'autres programmes du même genre.
  - Certaines d'entre elles ayant conclu des traités modernes peuvent toujours travailler avec Pêches et Océans Canada dans le cadre de contrats ou d'autres initiatives. Par exemple, une Nation est en train de former des intendants pour surveiller les pêches et faire des évaluations en partenariat avec le Ministère.

## **Apprendre à connaître les collectivités, leurs pêches et leurs gardes-pêche (ou d'autres programmes du même genre), et leur expérience relativement au Programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones**

*« Nous savons comment pêcher. Nous avons survécu pendant des milliers d'années de cette façon et c'est ce que nous faisons. »*

- Les collectivités pêchent (ou pêchaient) le saumon (saumon royal, saumon rouge, saumon quinnat, saumon kéta, saumon rose, saumon coho) et la truite arc-en-ciel, ainsi que des espèces d'eau douce comme l'ombre et le touladi.
- Certains participants ont des ententes liées à la Stratégie relative aux pêches autochtones depuis que le programme a vu le jour. D'autres ont déjà conclu des ententes dans le passé.
  - La plupart des Premières Nations ont des gardiens, des intendants ou des techniciens dans leurs programmes. L'une d'elles a commencé à financer un gardien cette année au moyen de ses propres revenus (projet pilote), et une autre finance les gardiens de la terre avec ses propres revenus et d'autres sources de financement depuis plusieurs années. Trois Premières Nations participent également à un programme de gardiens de la faune en tant que partenaires.
- Les participants qui ont conclu des ententes font remarquer que le financement n'a pas changé depuis qu'ils ont signé une entente pour la première fois. *« L'inflation rend difficile*

*de faire les mêmes activités avec ce financement.* » Un participant utilise le programme pour obtenir d'autres contrats et fonds.

### *Pêches à des fins alimentaires, sociales et rituelles*

*« Nous sommes entourés de rivières et ruisseaux poissonneux, mais les poissons n'y sont plus, alors nous devons les acheter pour répondre à nos besoins. »*

- La plupart des participants signalent qu'il n'y a pas assez de poissons pour répondre aux besoins alimentaires, sociaux et rituels de la collectivité, en raison de la baisse des stocks de poissons et des niveaux d'eau dans la collectivité. *« Les années 1990 sont les dernières années qui ont connu des stocks de poisson suffisants. »* On nous a donné de nombreux exemples. En voici quelques-uns :
  - Dans une Nation, une seule famille est allée pêcher cette année. *« Seulement 26 poissons ont été attrapés. »*
  - Dans une autre Nation, 25 familles avaient l'habitude de pêcher le saumon quinnat et séchaient de 300 à 400 poissons chacune. Ce fut le cas de seulement 500 poissons cette année. *« Si nous pêchions comme nous avons l'habitude de le faire, il y aurait des conséquences pour de nombreuses Nations. »*
  - Pour une autre Nation, les prises devraient se chiffrer à 34 000 individus, mais seulement 6 900 ont été capturés au cours des dernières années. *« Nous sommes passés en mode conservation il y a huit ans. »*
  - Entre-temps, les bas niveaux d'eau chroniques ont empêché le saumon d'atteindre d'autres lacs au profit d'une autre Nation. *« Seulement 11 poissons y sont parvenus cette année; dans une bonne année, ils seraient 10 000. »*
  - Un quota est fixé pour le saumon quinnat dans le territoire, mais il n'est pas atteint. *« Le quota est fixé à deux ou trois mille, mais seulement 89 saumons ont été capturés cette année. »*
- En raison de la diminution des stocks de poisson, un certain nombre de Premières Nations ont adopté des résolutions visant à arrêter ou à limiter volontairement la pêche sur leur territoire. Certaines ont des réactions mitigées de la part des citoyens lorsqu'il s'agit de conservation. *« C'est dur pour eux d'abandonner la pêche ASR lorsqu'ils constatent que la pêche récréative avec « remise à l'eau » et la pêche commerciale se poursuivent. »*
  - Bon nombre de Nations déclarent qu'elles achètent du poisson ASR à Taku Wild ou à d'autres entreprises commerciales. *« Je ne savais pas que d'autres achetaient aussi leur poisson. »* Quelques Nations craignent que cela entraîne une perte des pratiques culturelles et de la capacité de pêche. *« Vous le voyez quand le camion est dans le terrain de stationnement; c'est ce que la pêche est devenue. »*
- La plupart des Nations offrent des programmes culturels sur le poisson pour enseigner aux jeunes comment pêcher, nettoyer et préparer le poisson à l'aide de méthodes traditionnelles. Le poisson est ensuite distribué aux aînés pour les aider à répondre à leurs besoins alimentaires. *« Si on en attrape un gros, on le gardera pour un potlatch pour que tout le monde puisse y goûter. »*
  - Bien que certaines pêches fassent l'objet d'un moratoire, le chef et le Conseil autorisent les programmes de pêche à des fins culturelles. *« Il est important de ne pas*

*mettre fin à ces camps, quel que soit le moratoire, pour garder ce lien.* » L'un des participants indique que son camp culturel sur le poisson est financé par des organismes du secteur de la santé. Un autre reçoit des prises accessoires de truites de Parcs Canada pour son camp de pêche.

- On pense que les projets de rétablissement des stocks aident les citoyens à maintenir les liens culturels associés au poisson ainsi que les plans de gestion communautaires qui tiennent compte du savoir traditionnel.
- De nombreuses Nations organisent des cérémonies de la première pêche, des potlachs et d'autres cérémonies de récolte. L'une d'elles a récemment réintroduit la cérémonie de la première pêche dans sa collectivité.
  - Dans une collectivité, chaque famille pêche elle-même son poisson comme le prévoit l'article 35.1. « *Nous avons environ 40 camps de pêche appartenant aux Premières Nations et différents trous de pêche pour les familles.* » Les pêcheurs hors réserve pêchent également dans le territoire avec un permis de transport délivré par la Nation.
  - Dans une autre, la plupart des permis de pêche commerciale sont détenus par la Nation, et donc les pêcheurs envoient de la nourriture à la collectivité par l'intermédiaire de leur entreprise commerciale ou de l'organisme de santé.
- Certaines Nations veulent savoir ce qu'on fait des données sur les prises à des fins alimentaires, sociales et rituelles, car elles ne les voient pas prises en compte dans les plans de gestion intégrée des pêches. « *Nous pouvons prendre autant de poissons que nous voulons, ça n'a jamais été un problème, mais comment est-ce qu'on en tient compte dans le modèle sur l'échappée.* »

### Activités techniques

*« Nous constatons que le but de la collecte de données n'est pas de répondre à nos besoins. Elle vise à répondre aux besoins du Ministère et du Canada. »*

- Les participants au Programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones recueillent habituellement des données, surveillent les prises et l'effort de pêche et mènent certaines activités liées à l'évaluation des stocks. Ils utilisent également des ressources du Fonds de dotation du Nord de la Commission du saumon du Pacifique ou du chapitre sur la mise en valeur des cours d'eau transfrontaliers du Traité sur le saumon du Pacifique pour mener leurs activités de restauration de l'habitat ou de mise en valeur du poisson, comme le rétablissement du stock de saumon quinnat à l'aide de boîtes de semences incubatrices.
- Les opinions divergent sur la question de savoir si ces activités techniques répondent aux besoins des collectivités. L'un dit que la collecte de données répondait à ses besoins, tandis qu'un autre dit le contraire et n'est même pas certain de vouloir que la collecte de données figure dans son accord. « *La Stratégie relative aux pêches autochtones finance le travail de surveillance saisonnier, mais ce n'est pas toujours suffisant pour l'assurance-emploi.* » D'autres se demandent si les Premières Nations tirent profit des évaluations et des activités de restauration, car elles semblent ne profiter qu'aux pêches commerciales. « *Nous fournissons des statistiques et des données pour la gestion des pêches commerciales. Nous n'avons pas eu l'autorisation d'utiliser les fonds pour d'autres initiatives auxquelles notre collectivité préférerait s'intéresser.* »

- L'un des participants a fait remarquer que bien que le programme ait financé certaines activités techniques, « *on en fait davantage en vertu d'un contrat distinct de biologiste avec le Ministère* ». Cette Nation compte également un certain nombre de camps sur son territoire où travaillent des techniciens du Ministère et des Premières Nations. « *Nous préférierions faire ce travail nous-mêmes.* »
- Un appui est exprimé pour des recherches et des études plus techniques sur les stocks de poisson, les niveaux et la qualité de l'eau, ainsi que sur les répercussions des changements climatiques et d'autres industries sur les stocks de poisson, l'habitat et les voies navigables. « *Aucune étude efficace ne se fait, ni étude en collaboration à l'échelle du bassin hydrographique.* » L'un d'eux souhaite que davantage d'études de référence et autres soient réalisées sur les populations de poissons, ainsi que des tests génétiques. « *Nous manquons de données scientifiques.* » Un autre souhaite que les changements climatiques soient pris en compte plus clairement dans les plans de gestion des pêches.
  - Certains ont besoin d'équipement comme des sonars ou des compteurs Didson pour être plus impliqués dans les activités techniques. D'autres ont de l'équipement technique pour gérer leur pêche et leurs programmes techniques, comme des tourniquets et des déversoirs, et certains financent des relevés aériens du saumon.
- Plusieurs participants aux traités participent à la collecte de données, à l'évaluation des stocks, à la restauration de l'habitat, à la mise en valeur du poisson ou aux activités de surveillance des prises et des pêches. Par exemple, deux d'entre eux effectuent des travaux de télémétrie dans le cadre de leurs projets de restauration.
  - Bien que la plupart aient dit que la collecte de données et l'évaluation des stocks avaient été faites en partenariat avec le territoire ou Pêches et Océans Canada, quelques-uns ont indiqué que leurs citoyens menaient eux-mêmes la plupart de ces activités. D'autres veulent que leurs citoyens fassent du travail technique pour le Ministère en vertu de contrats.
  - Une Nation s'associe à des tierces parties, comme la Fédération canadienne de la faune et les universités, pour financer et mener des activités techniques. Une autre reçoit des fonds du Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord pour effectuer son travail technique.
- Presque tous les participants prennent part à des activités liées à l'éducation. Ces activités consistent entre autres en des projets sur le saumon dans les salles de classe, des projets d'éducation et de conservation du saumon; il y a aussi le programme « *Au fil de l'eau* » et des camps de pêche annuels. L'un d'eux participe également aux activités en classe associées aux incubateurs, aux dissections et à la documentation sur le cycle de vie.
  - La plupart participent activement aux activités liées à la faune et à d'autres activités liées aux ressources, en plus du poisson et de son habitat. Par exemple, un certain nombre ont dit avoir (ou cherchent à avoir) des programmes d'enlèvement des digues des castors et de piégeage des castors. Certains ont également mentionné des activités techniques concernant le caribou, l'orignal et les moutons.
- De nombreuses Nations ont donné la priorité à la collecte et à la documentation du savoir autochtone. Par exemple, l'une d'elles s'est associée à des organisations non gouvernementales dans le cadre d'un projet sur la résilience du saumon pour recueillir et intégrer les valeurs des Premières Nations dans la gestion du saumon. Une autre recueille des connaissances traditionnelles sur les espèces de poissons d'eau douce avec la

participation des aînés. Une autre encore s'est associée à des écoles de journalisme dans les universités pour leur demander d'écrire des articles sur leurs pêches et leurs connaissances traditionnelles.

- Les participants veulent qu'il soit tenu compte du savoir traditionnel autochtone dans les plans et les pratiques de gestion des pêches. « *Le savoir traditionnel autochtone (notre vision du monde) montre la situation dans son ensemble, mais il est compartimenté par les besoins en données.* »

### Programme des gardes-pêche autochtones

« *Nous voulons vraiment diriger et concevoir notre propre programme pour répondre à nos priorités.* »

- Les participants veulent que les gardiens travaillent pour leurs Nations et la plupart souhaitent que leur équipe de gardiens mènent des activités associées aux pêches, aux terres, à l'eau, à l'environnement et à l'intendance du patrimoine.
  - Une Nation s'associe aux Nations voisines de la Colombie-Britannique pour trouver un gardien des terres, mais finance ce gardien au moyen de ses propres revenus pour que le travail porte également sur les questions de pêche. « *Pêches et Océans Canada n'est à peu près pas présent dans [notre] lac parce qu'il n'y a pas de saumon.* »
- Certaines Nations offrent plusieurs programmes de gardiens, mais ils ne sont pas financés par l'intermédiaire du Ministère. La plupart disent que le financement des programmes de gardiens fait défaut et craignent que l'insuffisance des fonds pour offrir des salaires et des avantages sociaux cause des problèmes de maintien en poste. Certaines ont perdu des employés au profit du Ministère ou du gouvernement du Yukon, et d'autres au profit de l'industrie minière et d'autres industries. « *Je suis content pour elles, mais je dois recommencer à former quelqu'un de nouveau.* »
- Les gardiens dans les Nations observent, enregistrent et rapportent dans les territoires. Bien que les participants soient favorables à ce que les gardiens et les agents aient plus de pouvoir, ils peuvent avoir des points de vue différents sur l'« exécution ».
  - Certains gardiens appliquent activement les lois et règlements de leur nation, ainsi que les lois territoriales, et ils ont reçu une formation d'agent de la paix ayant le pouvoir de donner des contraventions sur les terres traditionnelles. D'autres aspirent à cette autorité. « *Nous voulons avoir des pouvoirs; des patrouilles ne suffisent pas. Nous voulons être de véritables partenaires qui contribuent au système et donnent des contraventions.* »
  - Certains participants disent que les Premières Nations ont besoin de pouvoirs parce que personne ne fait respecter les règles sur les terres visées par un règlement. « *Le gouvernement du Yukon n'a aucune compétence, mais qui l'a? Nous n'avons pas encore de règlement. Il nous faut des solutions provisoires.* »
  - Quelques-uns s'intéressent davantage à l'éducation qu'à la sanction. « *Nous voulons encourager les gens à ne pas pêcher volontairement pour leur subsistance.* » Selon l'un d'eux, cette approche permet de maintenir les relations avec les pêcheurs « *lorsqu'il faut recueillir des données ultérieurement* ».

- Certains gardes-pêche, des intendants des terres ou d'autres types de gardiens sensibilisent les citoyens aux questions de conservation, leur expliquent les règles relatives à la pêche et à la faune et distribuent des dépliants.

### Cogestion et questions liées aux droits

« *Le rendement maximal soutenu (RMS), ce n'est pas dans les systèmes des Premières Nations. Pour être vraiment un RMS, il faut définir ce qu'est la durabilité, mais pour les générations futures et dans le contexte du changement climatique. Ça ne peut pas être pour l'année.* »

- De nombreux participants siègent à des conseils de gestion du saumon et à des comités transfrontaliers de gestion du saumon et des pêches, et ils sont signataires du Traité sur le saumon du Pacifique. L'impact des pêches en Alaska sur le poisson capturé à des fins alimentaires, sociales et rituelles, ainsi que les pêches commerciales du Yukon et des Nations transfrontalières du Yukon et de la Colombie-Britannique, est un enjeu important pour les Nations et leurs citoyens. « *Les intérêts sont représentés d'une toute autre façon sur la scène internationale, c'est donc un défi.* »
  - Selon un participant, les Nations voisines ayant un moratoire sur la pêche veulent collaborer pour transmettre un message commun à l'Alaska pour l'amener à mettre fin à la surpêche. « *Nous faisons tout ce que nous pouvons, mais les Alaskiens ne changent pas; leurs règles et règlements sont totalement différents.* »
  - Quelques-uns pensent que le Canada doit être tenu davantage responsable lorsqu'il s'agit du Traité sur le saumon du Pacifique. « *Le Canada choisit ce qu'il fait respecter.* » Ils veulent aussi que les gouvernements et la Commission du saumon du Pacifique reconnaissent que la diminution des stocks de poissons dans les rivières transfrontalières est le résultat d'une trop grande exploitation commerciale. « *En Alaska, il n'y a pas de pêches des Premières Nations; ce sont des intérêts commerciaux.* » De plus, on veut que les changements convenus à la table se reflètent dans les pratiques. « *On peut en parler pendant deux semaines; on rentre chez soi et rien ne change.* »
- Les participants appuient les ententes de cogestion qui seront établies avec le Ministère et le gouvernement territorial (pour les poissons d'eau douce) afin que les pratiques des Premières Nations, les conseils des aînés pour une approche écosystémique et le savoir autochtone y soient intégrés.
  - Selon l'un d'eux, leurs aînés reprochent que le barrage sur leur territoire empêche le saumon d'entrer dans les zones de pêche traditionnelles. Bien que le Ministère gère le barrage depuis les années 1970, à la suite d'une résolution de l'assemblée générale visant à l'enlever, il en a modifié la conception pour qu'il ait de multiples ouvertures et ne se ferme pas.
  - On pense que trop d'organisations participent à la gestion des pêches et que le Ministère doit établir un plan quinquennal pour décrire les activités et les priorités de gestion auxquelles les Premières Nations doivent participer. « *C'est fragmenté, redondant et inefficace. Nous sommes partout, mais il n'y a pas de poisson.* »
  - Un participant n'est pas d'accord avec l'accent que la direction du Ministère met sur le rendement maximal soutenu et le changement de la base de référence pour toujours

donner une moyenne sur dix ans, sans tenir compte de la moyenne historique de référence. « *Si la moyenne baisse avec le temps, nous n'avons pas un portrait précis et quantifiable.* »

- Certaines Nations ont leurs propres lois sur le poisson et la faune, et d'autres sont en train d'élaborer, ou veulent élaborer, ces lois (ou des règlements de mise en œuvre). Un participant veut aussi élaborer des politiques internes pour la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles.

## **Comprendre la formation et les besoins en matière de formation**

« *Notre Nation aspire à avoir un membre de la collectivité à ma place.* »

- Les participants veulent plus de financement pour la formation et plus de souplesse dans le Programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones pour pouvoir mettre de côté des fonds pour le renouvellement de la certification et d'autres besoins de formation permanents. « *Je dois supprimer quelque chose chaque année pour créer une cagnotte pour la formation.* »
- Dans le passé, les gestionnaires, techniciens ou gardes-pêche (ou intendants) ont suivi un certain nombre de cours de formation, mais seulement quelques-uns d'entre eux ont pu être financés au moyen du Programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones. La formation antérieure pouvait comprendre, par exemple :
  - des cours de sensibilisation aux ours, une formation de tir au fusil de chasse, le sauvetage en eaux vives, l'exploitation de navires, l'utilisation de systèmes d'information géographique, la conduite des véhicules tout-terrain, des véhicules utilitaires tout-terrain et des motoneiges, la biologie aquatique et la qualité de l'eau.
- Certains ont suivi un cours de technicien des pêches offert par le Collège du Yukon. D'autres ont suivi le protocole du Réseau canadien de biosurveillance aquatique pour l'indice benthique aquatique qu'Environnement et Changement climatique Canada a mis à leur disposition.
  - Certains gardiens, des terres et autres, ont reçu une formation au Justice Institute de la Colombie-Britannique. D'autres ont suivi la formation « on the land Women in Hunting ». « *C'est une version moderne de ce qui se faisait dans le passé.* »
  - L'un d'entre eux travaille actuellement avec le Ministère pour offrir une formation sur le terrain en cours d'emploi sur le débit d'eau, les tests de la qualité de l'eau et le dénombrement des poissons. Un autre a eu un mentor du Ministère pendant un an sur la manière de procéder aux évaluations des juvéniles.
  - L'un d'eux reçoit des fonds du gouvernement du Yukon pour la formation, et un autre envisage le programme de formation des agents de conservation du Yukon pour ses gardiens.
- Les participants ont de nombreux besoins en matière de renforcement des capacités professionnelles et de formation, par exemple :
  - Administrateur de programme : renvois d'évaluations environnementales, compétences en communication et en sensibilisation, compétences techniques, scientifiques et culturelles, connaissance des ententes définitives, gestion et droit du travail.

- Technicien sur le terrain : échantillonnage des poissons et de l'eau, dénombrement des poissons, formation en sécurité, sauvetage en eaux vives, collecte et analyse de données, premiers soins en milieu sauvage, formation en VTT, contrôle des digues de castors, mécanique des petits moteurs. « *J'aimerais voir un programme local de formation sur le terrain en évaluation des stocks.* »
- Garde-pêche et autres gardiens et intendants : résolution de conflits, compétences en matière d'enquête, conduite préventive, risques environnementaux, systèmes d'information géographique, prise de notes, recueil de preuves, compétences en matière d'entrevue et de cartographie des connaissances autochtones, techniques de patrouille, compétences en rédaction, premiers soins en milieu sauvage, exploitation des navires, réglementation des pêches, éducation et sensibilisation du public, techniques d'identification, formation en application de la loi et sécurité en hélicoptère.
- Les participants souhaitent intéresser les jeunes aux emplois dans le domaine des pêches et de la faune, et plusieurs d'entre eux veulent renforcer la capacité interne pour être en mesure de mener des projets techniques. On appuie l'idée de mettre l'accent sur le savoir traditionnel autochtone dans la formation et de faire participer les aînés. « *Tout le monde a besoin d'une formation donnée par les aînés sur les pratiques traditionnelles.* »
- La plupart des participants veulent que les gardiens aient une formation multidisciplinaire pour qu'ils obtiennent un emploi à temps plein, tandis que d'autres préfèrent qu'ils soient formés dans le domaine des pêches et des activités sur l'eau et d'autres encore, dans le domaine des terres et de la faune. On appuie également l'idée que les Nations se partagent les gardiens dans les bassins hydrographiques. « *En fin de compte, je veux que Pêches et Océans Canada se retire de l'évaluation des stocks et que nous prenions en charge tous les camps sur le terrain, que nous recueillions les données, que nous assurions une surveillance et fournissions des données au Comité technique transfrontalier pour qu'elles soient intégrées aux plans de gestion.* »
- Plusieurs veulent acquérir une formation sur la façon de recueillir, de stocker, d'analyser, d'utiliser et de protéger les connaissances traditionnelles. « *Comment protégeons-nous nos connaissances? On a du mal avec ça.* » D'autres veulent que les gouvernements suivent des cours pour mieux comprendre la vision du monde des peuples autochtones.
  - Une Nation a élaboré une fiche de données scientifiques sur le savoir écologique traditionnel pour documenter les ressources en terres avant qu'elles fassent l'objet de baux.

## **Comprendre les relations**

« *Nous ne sommes pas toujours d'accord, mais désormais on en parle au préalable.* »

- Les participants déclarent avoir de bonnes relations avec le personnel du Ministère chargé de l'évaluation des stocks, le technicien chargé des barrages et le personnel de gestion des ressources, ainsi qu'avec les agents de conservation du gouvernement du Yukon. Plusieurs d'entre eux rencontrent les responsables à des moments réguliers de l'année, y compris après la saison, pour discuter des données relatives aux plans de gestion et aux besoins futurs en matière de surveillance. « *C'est très bien pour ce qui est d'intégrer et de partager l'information.* » Certains veulent plus de réunions de gouvernement à gouvernement avec des fonctionnaires.

- La plupart des Nations déclarent avoir peu de contacts avec les agents des pêches de Conservation et Protection, ou ne pas en avoir, et considèrent le manque d'application de la loi comme l'un des facteurs du déclin des stocks de poissons. « *Ayez la courtoisie de nous dire si vous venez, car nous voulons en être informés.* » L'un d'eux déclare toutefois avoir eu des rapports positifs avec des agents des pêches au sujet de la justice alternative.
- Les Nations qui offrent des camps techniques sur leurs territoires où travaillent également des fonctionnaires du Ministère veulent que ces derniers les consultent avant de planifier des améliorations ou d'autres changements aux biens immobiliers. « *Deux conteneurs maritimes sont arrivés sur une piste sans qu'on nous ait consultés. Nous avons construit cette cabane il y a 30 ans avec des fonds provenant de la Stratégie relative aux pêches autochtones et nous devrions être consultés s'ils veulent y apporter des changements.* »
- Les Nations partagent avec le Ministère les données sur les prises alimentaires, sociales et rituelles, ainsi que les données et d'autres résultats des projets de rétablissement des stocks de poisson et des travaux de mise en valeur du poisson. Certaines transmettent également des données au personnel de l'environnement du gouvernement territorial.
- Plusieurs Premières Nations travaillent en partenariat les unes avec les autres pour atteindre les objectifs régionaux établis pour le poisson, la faune et les ressources naturelles. « *Nous voulons nous occuper des zones de chevauchement et mettre fin aux doubles emplois.* » D'autres travaillent en étroite collaboration avec les agents de conservation du Yukon pour partager les tâches liées au poisson et à la faune, y compris les patrouilles conjointes et les activités d'accompagnement. En fait, une Nation finance un agent de conservation du gouvernement du Yukon.
- Certains participants ont d'autres partenariats, notamment avec Parcs Canada, des étudiants universitaires et des responsables du Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord.

### **Améliorer le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones**

« *Je veux voir une interprétation moderne des Premières Nations dans leur rôle d'intendance – fusionner les connaissances traditionnelles et la science pour prendre de meilleures décisions, des collaborations et des partenariats, et une approche holistique de la gestion.* »

- Selon les participants, le meilleur moyen d'améliorer le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones est d'accroître le financement. « *Cela signifie un financement suffisant pour mettre en œuvre le programme que nous sommes censés offrir.* » On est favorable à l'idée que le financement soit octroyé plus tôt dans l'année, y compris les fonds reportés, afin que les Nations puissent éviter de contracter des prêts.
  - Ceux qui ont des ententes veulent que les rapports soient simplifiés et que plus aucun changement ne soit apporté aux modèles. « *Simplifiez le rapport et restez-en là : arrêtez de changer le formatage et essayez de le rendre plus facile pour les gestionnaires. Ça ne fait que rendre les choses plus difficiles.* »
  - On veut aussi plus de responsabilisation de la part des fonctionnaires du gouvernement qui retardent la signature des accords et le versement des paiements aux Nations. « *Parfois, nous n'avons pas de nouvelles pendant des mois; ça se perd*

*et on ne s'en occupe pas parce que c'est allé sur le bureau de quelqu'un ou qu'ils sont partis en vacances. »*

- Certains veulent plus de transparence dans l'exécution des programmes d'une Nation à l'autre, et une voie claire pour placer les activités de programme et les activités techniques sous le contrôle des Premières Nations. On appuie également une gestion plus concertée des ressources des bassins hydrographiques.
- De plus, les participants souhaitent que davantage de formation soit offerte, en particulier une formation qui reflète les valeurs et les intérêts autochtones, dans le cadre d'un programme amélioré.

#### Mesurer le succès

- Les participants mesurent le succès de la Stratégie relative aux pêches autochtones de la façon suivante : répondre aux besoins alimentaires, sociaux et rituels de leurs citoyens; maintenir la santé des stocks de poisson et des écosystèmes (y compris l'habitat et les plantes aquatiques); maintenir la culture et les pratiques traditionnelles de récolte de ressources halieutiques et fauniques.

#### **Améliorer le Programme des gardes-pêche autochtones**

*« J'envisage la surveillance, par les gouvernements des Premières Nations, de leurs propres terres avec leurs propres employés. »*

- Pour améliorer le Programme des gardes-pêche autochtones, les participants appuient l'élaboration d'un cadre uniforme à l'échelle nationale. Ils veulent également que les gardiens reçoivent une formation adéquate et alignée sur le cadre du programme.
- Voici d'autres recommandations d'amélioration :
  - étendre le programme à toutes les Premières Nations;
  - veiller à ce que les Nations aient des équipes de deux gardiens en tout temps;
  - donner aux gardiens des ressources les moyens de couvrir les questions environnementales, les changements climatiques, les pêches, la faune, la protection du patrimoine et d'autres questions foncières, ou avoir un programme de gardiens qui permette de le faire;
  - disposer de programmes de sensibilisation et d'éducation pour s'assurer que le rôle des gardiens est compris et respecté par le public.

#### Mesurer le succès

- Les participants mesurent le succès de diverses façons : gérer les ressources de leurs territoires, avoir le pouvoir de donner des contraventions lorsque des infractions sont commises sur leurs territoires en ce qui concerne les ressources halieutiques et fauniques, avoir suffisamment de fonds pour gérer un programme avec tout l'équipement, l'expertise et la formation nécessaires, être dans un rapport égalitaire de partenariat avec les gouvernements fédéral et territorial, et recevoir des commentaires positifs des citoyens.

## **Autres commentaires**

- Quelques Nations ont des contrats avec Pêches et Océans Canada et d'autres ministères et organismes fédéraux, et elles aimeraient que certaines améliorations soient apportées à ce processus (y compris le Programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones).
  - L'une d'elles veut que les programmes fédéraux de passation de marchés et de financement réduisent le nombre de façons différentes dont les Nations doivent rendre compte de chaque programme de financement et assurent l'uniformité de la distribution des fonds. « *Certains donnent de l'argent à l'avance, d'autres non, et tous sont gérés différemment.* »
  - Une autre remet en question la politique fédérale d'approvisionnement (de Pêches et Océans Canada et d'autres ministères), car elle doit soumissionner pour obtenir des contrats pour effectuer des travaux techniques sur les voies navigables de son territoire. « *Nous sommes les seuls sur cette rivière, alors pourquoi devrais-je soumissionner contre des gens en Colombie-Britannique ou en Alberta?* »